~~220-20~~ KENCH 782,971
D7/6 5/3
65C 65-13-7

N° 782.971 M. Lehmann Pl. unique

Mar 25, 1935

Fig. 1.

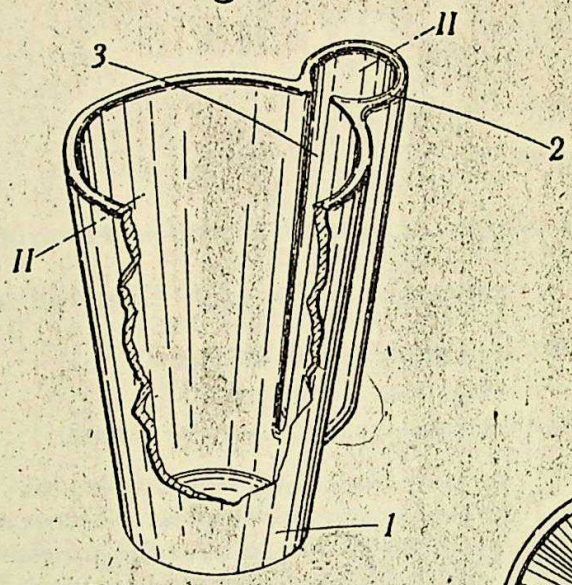

Fig. 3.

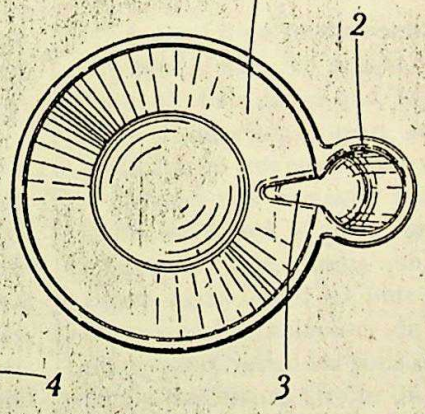

Fig. 2.

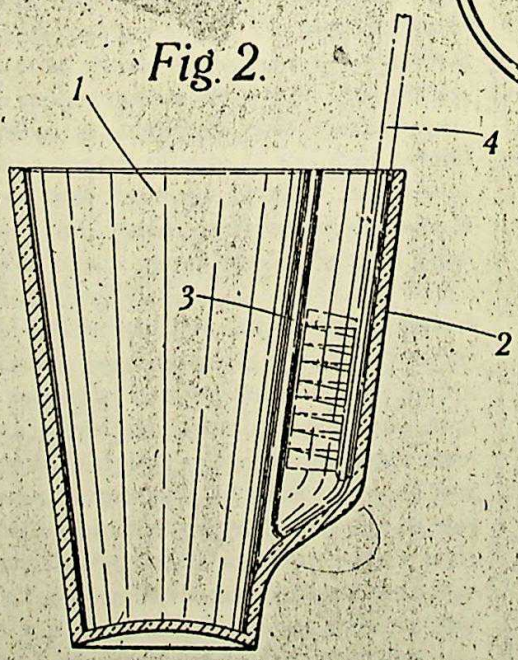

~~220-20~~
XR D7/9

65-13-7

EXAMINER'S COPY
Div. 40 8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 3. **N° 782.971**

Support de brosse à dents et récipient combinés.

M. Herbert LEHMANN résidant en Angleterre.

Demandé le 4 décembre 1934, à 13h 32m, à Paris.
Délivré le 25 mars 1935. — Publié le [redacted] 5 juillet 1935
(Demande de brevet déposée en Angleterre le 4 décembre 1933. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet un support de brosse à dents combiné avec un récipient destiné à contenir le liquide utilisé pour se brosser les dents.

Un mode de réalisation préféré de l'invention consiste en un récipient agencé pour contenir du liquide et en un récipient auxiliaire disposé sur le côté du récipient principal et ayant des dimensions appropriées à celles de la brosse à dents qu'il doit porter. Le récipient auxiliaire peut communiquer par une ouverture avec le récipient principal, de telle façon que, lorsque la brosse à dents y est placée après usage, le liquide qui s'en écoule passe dans le récipient principal.

Cet article peut être fait en verre, produit céramique, bakélite ou autre résine synthétique, vulcanite, bois, ou autre matière appropriée. Le récipient auxiliaire peut être monté sur le récipient principal de façon amovible ou permanente, et, dans le second cas, les deux récipients peuvent être faits en une seule pièce. Quand ils sont faits en une seule pièce, les deux récipients peuvent communiquer par un passage situé au fond ou près du fond, ou bien le récipient auxiliaire peut communiquer avec le récipient principal, sur toute sa longueur, par une ouverture de forme allongée. Le récipient auxiliaire peut avoir une forme relativement étroite correspondant à celle du manche de la brosse à dents, de telle façon que, lorsque cette dernière est dans son support, sa brosse proprement dite se trouve en dehors de ce support.

Suivant une variante, le récipient auxiliaire est élargi et peut recevoir la brosse proprement dite, tandis que la partie supérieure du récipient est plus étroite, de telle façon que l'introduction de la brosse dans son support oblige les poils de se courber, la partie supérieure étroite du récipient auxiliaire ayant une largeur suffisante pour recevoir le manche. Un avantage de cette variante est qu'il est difficile à la poussière de se déposer sur les poils de la brosse.

Quand les récipients auxiliaire et principal communiquent entre eux par une ouverture de forme allongée, l'article suivant l'invention peut être considéré comme un récipient unique divisé en une capacité principale et une capacité auxiliaire par deux nervures de sa paroi latérale, nervures orientées de bas en haut et ayant une forme telle qu'elles se touchent presque.

La section horizontale d'un tel récipient forme un petit cercle en contact extérieur avec un grand cercle, ces deux cercles communiquant par un passage dans leur région commune.

La capacité auxiliaire ou support de brosse à dents peut faire office d'anse permettant de tenir le récipient pendant qu'on se sert de la brosse à dents ou qu'on utilise ce récipient pour lavages de bouche ou gargarismes, cette disposition permettant de porter le récipient à la bouche. Le récipient auxiliaire peut avoir son axe oblique par rapport à celui du récipient principal, de telle façon que, lorsque le récipient auxiliaire se trouve à droite du récipient principal pour un observateur regardant l'article, la partie inférieure de ce récipient auxiliaire se trouve en avant et la partie supérieure est orientée vers l'arrière. Dans ce cas, une brosse à dents disposée dans le récipient auxiliaire se trouve écartée de la figure quand on porte le récipient principal aux lèvres et qu'on l'incline de façon à s'en verser le contenu dans la bouche.

L'invention sera mieux comprise d'après la description faite ci-après, à titre d'exemple seulement, en référence au dessin annexé dans lequel :

La fig. 1 est une vue perspective avec partie arrachée, du récipient suivant l'invention ;

La fig. 2 est une coupe suivant II-II de la fig. 1 ;

La fig. 3 est une vue en plan.

Le récipient figuré comporte une capacité principale 1, de même forme qu'un gobelet ordinaire faite d'une pièce avec une capacité auxiliaire 2, laquelle communique avec la capacité principale par une fente allongée 3.

Comme on peut le voir sur la fig. 2, le fond de la capacité auxiliaire 2 est incliné de haut en bas vers la capacité 1, et son point le plus bas, par lequel il débouche dans cette capacité principale, se trouve au-dessus du fond de cette dernière. On voit aussi dans la fig. 2 une brosse à dents représentée en traits mixtes, placée dans la capacité 2. Il est aisé de voir que si, après usage, la brosse à dents est placée dans le support que constitue 2, l'eau en excès qu'elle contient s'écoulera dans la capacité principale 1, ce qui permettra aux poils de sécher. Dans la forme d'exécution représentée, le récipient 2 constitue une anse commode pour tenir l'objet, par exemple lorsqu'on le remplit, lorsqu'on le lave, ou lorsqu'on le porte à la bouche.

Le mode de réalisation particulier ci-dessus est donné uniquement à titre d'exemple et il sera naturellement possible d'y apporter de nombreuses modifications. Par exemple les deux capacités pourront avoir des formes différentes, et, au lieu d'être assurée par une fente allongée 3, la communication entre ces deux capacités pourra l'être simplement par un ou plusieurs trous à la partie inférieure de la capacité 2. Il est également possible de rendre le support 2 complètement distinct du récipient 1, et même de l'en écarter de façon à former une anse analogue à celle d'un cruche. La branche inférieure de cette anse sera alors creuse, pour assurer la communication entre les deux capacités.

Cet article est préférablement fait en verre, afin qu'on puisse facilement se rendre compte de son état de propreté. On y pourra faire des incrustations de différentes couleurs ou prévoir toutes autres dispositions appropriées permettant de reconnaître aisément les objets affectés respectivement à l'usage des différentes personnes d'une même maison.

RÉSUMÉ.

1° Un récipient comprenant une capacité principale pour un liquide, et un support pour une brosse à dents ou similaire, le support de la brosse à dents formant une capacité auxiliaire qui se détache de la capacité principale.

2° La capacité auxiliaire communique avec la capacité principale de telle façon que le liquide pouvant se trouver dans la première s'écoule dans la seconde.

3° La capacité auxiliaire est conformée de façon à constituer une anse permettant de tenir l'article.

4° La capacité auxiliaire a une forme allongée et communique avec la capacité principale par une fente allongée.

5° La capacité principale a préférablement une forme tronconique, la capacité auxiliaire a préférablement une forme cylindrique, et les deux capacités communiquent par une ouverture allongée disposée

suivant une génératrice commune du cône et du cylindre.

6° Le fond de la capacité auxiliaire se trouve au-dessus de celui de la capacité principale, et est incliné vers ce dernier. 5

H. LEHMANN.

Par procuration :

BLÉTRY.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention, Paris (15e).

D7/2513

SUPERIOR

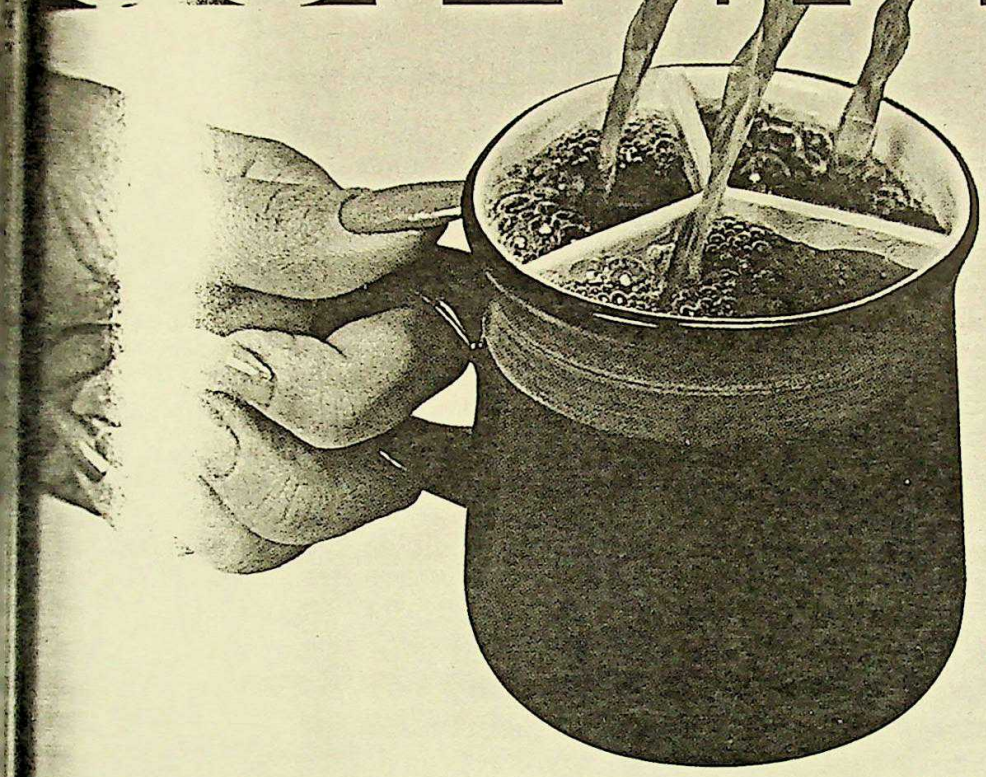

AUG 29, 1984

RESTAURANTS & INSTITUTIONS

PAGE 35

Ground Roast. Liquid Roast™. Whole Bean. Only Superior offers all three coffees.

In the old days, it was enough just to offer the foodservice industry a great line of ground roast coffee. But today, your industry demands more from a coffee roaster.

Everyone's needs are a little different. That's why Superior has gone to great lengths to develop one of the most extensive coffee lines in the industry.

Today, Superior is the only nationwide roaster with the flexibility to tailor a coffee program to your specific needs—while drawing on all three major coffee categories.

Naturally there's a wide range of fine regular and decaffeinated *ground roast* blends.

There's also an extensive line of *whole bean* coffees for the image-conscious. Plus, there's Moccomat® brand *Liquid Roast*™—quality regular and decaf coffees dispensed through the unique, super-convenient Moccomat® coffee system.

Let us tailor a program to your needs. Contact your local Superior Sales Representative or call Connie Meyers at 1-800-621-4100 (In Illinois, 1-800-942-2537) for the location of your nearest distributor.

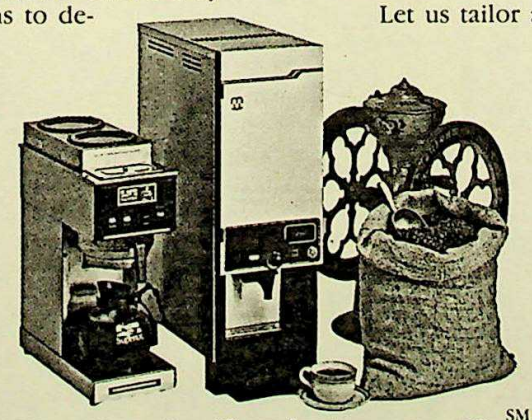

Superior®

Superior Coffee Company
Bensenville, Illinois 60106

A CONSOLIDATED FOODS COMPANY

More brewing than just great coffee.SM

For information circle 14

D7/# 513

SUPERIOR

JAN. 23, 1985 VOL 95

RESTAURANTS & INSTITUTIONS

PAGE 15

Ground Roast. Liquid Roast™. Whole Bean. Only Superior offers all three coffees.

In the old days, it was enough just to offer the foodservice industry a great line of ground roast coffee. But today, your industry demands more from a coffee roaster.

Everyone's needs are a little different. That's why Superior has gone to great lengths to develop one of the most extensive coffee lines in the industry.

Today, Superior is the only nationwide roaster with the flexibility to tailor a coffee program to your specific needs—while drawing on all three major coffee categories.

Naturally there's a wide range of fine regular and decaffeinated *ground roast* blends.

There's also an extensive line of *whole bean* coffees for the image-conscious. Plus, there's Moccomat® brand *Liquid Roast*™—quality regular and decaf coffees dispensed through the unique, super-convenient Moccomat® coffee system.

Let us tailor a program to your needs. Contact your local Superior Sales Representative or call Connie Meyers at 1-800-621-4100 (In Illinois, 1-800-942-2537) for the location of your nearest distributor.

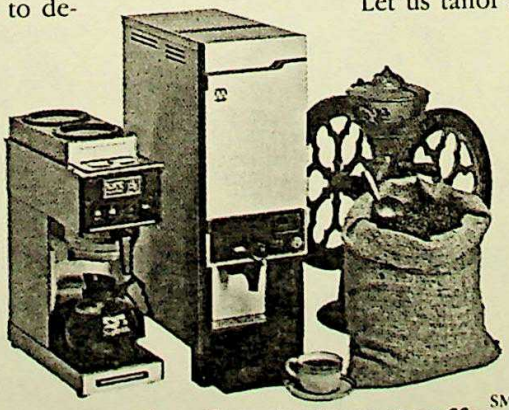

Superior®

Superior Coffee Company
Bensenville, Illinois 60106

A CONSOLIDATED FOODS COMPANY

More brewing than just great coffee.℠

For information circle 8